

Zeitschrift: Eclogae Geologicae Helvetiae
Herausgeber: Schweizerische Geologische Gesellschaft
Band: 16 (1920-1922)
Heft: 3

Vereinsnachrichten: Note du Comité de la Société géologique suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Note du Comité de la Société géologique suisse.

La « Revue géologique suisse pour l'année 1917 » est la dernière que rédigera M. Charles Sarasin.

Nous ne pouvons laisser passer cet événement de la vie de notre association sans témoigner à notre ancien rédacteur l'expression de grand regret que nous cause son départ.

C'est par la « Revue » de 1899 que notre collègue commença ce long travail analytique qu'il devait poursuivre durant 19 ans sans fatigue et avec une maîtrise digne de tous les éloges. Les « Revues » de 1899 à 1901 furent écrites en collaboration avec le Prof. H. Schardt, mais dès 1902, il assuma lui seul cette lourde tâche. En outre, dès la mort de Renevier, c'est également lui qui se chargea de cette ingrate fonction de rédacteur des « Eclogæ », travail qu'il poursuivit jusqu'en 1914, époque à laquelle son haut commandement dans l'Armée qui gardait nos frontières ne lui donna plus les loisirs nécessaires.

Il est bon, juste et utile de rappeler le dévouement de notre ancien rédacteur à la cause de la géologie de la Patrie.

Les 16 revues rédigées entièrement de sa main constituent une œuvre considérable. Ces analyses innombrables sont écrites avec un soin jaloux et si précises que bien souvent il est inutile de retourner à l'œuvre originale tant M. Ch. Sarasin savait par des qualités natives rendre admirablement les pensées des auteurs.

Obligé par les circonstances à renoncer à son enseignement de la géologie à l'Université de Genève (laquelle lui a décerné le titre de professeur honoraire) pour se consacrer entièrement à ses nouveaux devoirs militaires, le Colonel Charles Sarasin a estimé qu'il devait également abandonner la rédaction de la Revue et des Eclogæ.

Nous avons dû nous incliner devant sa décision. Mais qu'il nous soit permis de témoigner à notre ancien collègue toute l'expression de notre profonde gratitude et de lui dire, au nom de tous les géologues suisses, un chaleureux merci.

Lorsqu'il regardera en arrière, qu'il sache que l'œuvre qu'il a accomplie est comme un grand arbre impérissable dont les fruits bienfaisants que l'on y cueillera toujours rappelleront aux successeurs ce que fut cet habile cultivateur de la science.

La Société géologique suisse envoie à son ancien collaborateur ses meilleurs voeux, puisse la nouvelle carrière de ce bon citoyen être aussi féconde que la première pour le bien du pays.

Au nom du Comité:

MAURICE LUGEON.